



DIRECTIVE RETOUR

Qu'ils s'expliquent

David Wagner

La directive « retour » a fait parler d'elle. Et surtout des votes de nos eurodéputés. Embarrassés, certains se sont vus contraints de se justifier.

Une fois n'est pas coutume, un vote en séance plénière de nos eurodéputé-e-s a été porté sur la place publique. Résultat : une polémique s'en est suivie. Il est vrai que ce vote a fait l'objet d'une large couverture médiatique à travers toute l'Europe. Pour le Luxembourg, c'est l'Asti qui a informé l'opinion publique. A l'issue du vote, le service presse du vert Claude Turmes s'est empressé de communiquer les votes des représentant-e-s luxembourgeois-e-s. Ne soyons pas de mauvaise foi : certain-e-s s'efforcent de rendre compte de leurs activités à Strasbourg et Bruxelles. Astrid Lulling et sa folklorique émission télévisée, ainsi que Robert Goebbels ou Claude Turmes informent avec régularité la presse locale.

Le hic, lorsque les eurodéputés communiquent pour leur compte, c'est qu'ils sont forcément partiaux - ce qui est tout à fait légitime, d'ailleurs. Et comme les débats au parlement européen sont assez abstraits pour les opinions publiques nationales, il est plus aisé pour un de ses membres d'orienter son argumentation en sa faveur. « Cette directive n'est pas parfaite, mais c'est un compromis qui au moins donne des règles là où il y avait un vide juridique », est le genre d'argument dénué de sens politique que l'on entend souvent. Comme si une mauvaise loi valait mieux que l'absence de loi !

Avec le vote de la directive retour, certain-e-s eurodéputé-e-s ont été pris sur le fait. Dans une intervention radiophonique, le président de l'Asti, Serge Kollwelter, a remercié les député-e-s « qui ne suivent pas le 'main-

stream' xénophobe ». Ce fut de trop. Les eurodéputé-e-s, trop habitué-e-s à donner des interviews complaisantes et traité-e-s par certains médias plus en « experts » de l'Europe qu'en simples politiques qu'ils sont, se sont senti-e-s piqué-e-s. Lulling et Spautz réagirent par communiqué de presse. Polfer suivit. Les arguments qu'ils développent sont classiques : primo, la matière serait bien plus complexe qu'il n'y paraît et les argumentaires développés par les ONG opposées à la directive relèveraient de la démagogie. Secundo, il serait tout à fait inadmissible d'insinuer que celles et ceux qui ont voté oui auraient été motivé-e-s par des arrières-pensées xénophobes. Certes, Lydie Polfer ne peut honnêtement être suspectée de xénophobie. Mais les élu-e-s européen-ne-s (tout comme leurs homologues nationaux) ne sont pas imperméables aux ressentiments xénophobes croissants de la société européenne. Et plus ils se situent à droite, moins ils éprouvent de difficultés de surfer, voire de renforcer ou de confirmer par des actes politiques la haine de l'étranger.

Il est normal que les trois veuillent justifier leur vote. Encore heureux qu'ils l'assument. Mais le fait est que, par le biais d'ONG aux argumentaires sérieux, leurs votes sont de plus en plus sous surveillance citoyenne. Et qu'il leur sera de plus en plus difficile de faire passer des vessies pour des lanternes. Aussi doivent-ils s'interroger sur le vote d'Erna Hennicot-Schoepges, qui, en tant que seule députée de son groupe (le PPE), s'est opposée à la directive en la dénonçant dans des termes similaires aux ONG. Comme quoi, le sujet est bien plus « complexe » que ne l'essaient de démontrer les supporters de la directive.

NEWS

Territorialreform: 2017 im Visier **S. 3**

Gesundheit: Sex - gewusst wie **S. 4**

Appel: Assises pour une alternative sociale et écologique **p. 5**

REGARDS

Politique européenne: Recherche social désespérément **p. 6**

Stadtentwicklung: Maastricht-Luxemburg 1:0 **S. 9**

Politique culturelle: « Y a pas grand chose après Patricia Kaas... » **p. 12**

Kenia: Preis des Friedens **S. 14**

